

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 octobre 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ACCÈS À L'INFORMATION

MARTIN GOLDFARB AND GOLDFARB ASSOCIATES—LA DÉPOSITION DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES SONDAGES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Comme le ministre de la Justice (M. Chrétien) a déclaré qu'il avait l'intention de déposer mercredi certains renseignements au sujet des sondages d'opinion publique effectués par le gouvernement et que depuis trois ans et quatre mois une question inscrite en mon nom au *Feuilleton* réclame des précisions au sujet de tous les sondages effectués par Martin Goldfarb and Goldfarb Associates pour le compte du gouvernement, y compris la nature, les résultats et le coût global de ces sondages, je propose, appuyé par le député de Peterborough (M. Domm):

Que la Chambre demande au ministre de la Justice de communiquer, en plus des renseignements sur les sondages d'opinion publique qu'ils se propose de donner, toutes les précisions voulues concernant Martin Goldfarb and Goldfarb Associates Limited et le montant que cette compagnie a reçu des contribuables pour effectuer les sondages du gouvernement depuis 1968, et que la Chambre censure avec le plus grand mépris le gouvernement qui a négligé de fournir aux députés et aux Canadiens des renseignements à la suite des questions posées au sujet des sondages financés au moyen des deniers publics depuis trois ans, tandis qu'il permet encore aux libéraux affiliés à l'entreprise Goldfarb de s'enrichir aux dépens des contribuables.

Mme le Président: Pour mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE MARATHON DE TERRY FOX

ON DEMANDE DE FÉLICITER TERRY FOX ET D'ÉMETTRE UN TIMBRE EN SON HONNEUR—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Kushner (Calgary-Est): Je vous remercie, madame le Président. J'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire fort urgente. Je me suis renseigné et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) m'a assuré que Terry Fox, qui a entrepris son marathon de l'espoir

pour promouvoir la lutte contre le cancer, est maintenant devenu un des grands héros du Canada. Par son courage et sa détermination, Terry Fox a redonné espoir à tous ceux qui sont affligés de cette maladie mortelle non seulement au Canada, mais partout dans le monde. Beaucoup d'entre nous ont perdu un être cher à cause du cancer. Dans mon cas, incidemment, ce fut mon père. Terry Fox nous a donné une raison particulière d'être fiers d'être Canadiens et a touché le cœur de tous.

Pour lui témoigner notre reconnaissance pour l'aide qu'il a apportée à la lutte contre le cancer par son marathon de l'espoir, je propose, avec l'appui du député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon):

Que la Chambre félicite sincèrement Terry Fox au nom de tous les Canadiens et lui témoigne sa profonde reconnaissance et que le gouvernement fasse imprimer un timbre spécial soulignant l'œuvre accomplie par Terry Fox dans son marathon de l'espoir.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES ESSAIS NUCLÉAIRES

ON DEMANDE D'INVITER L'URSS À CESSER SES ESSAIS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une urgente et pressante nécessité. Des relevés sismographiques semblent indiquer que le samedi 11 octobre, l'Union soviétique a procédé à deux essais nucléaires souterrains. Ces essais vont accroître le taux de radioactivité dans notre environnement et nuire à la santé de toute l'humanité. Tous les essais nucléaires, qu'ils soient souterrains ou atmosphériques sont autant d'étapes qui conduisent l'humanité encore plus loin dans la voie de l'apocalypse que constitue la course aux armements. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que la Chambre invite le gouvernement de l'URSS à mettre fin à tous ses essais nucléaires.

Mme le Président: Cette motion ne peut être présentée sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.